



ÉGLISE DE L'ABBAYE DU RONCERAY

Trois siècles d'oubli et de négligence ont mis en péril l'église de l'abbaye du Ronceray. Il s'agit aujourd'hui de restaurer cet édifice caché mais majeur du patrimoine angevin et de permettre son ouverture au public.

L'histoire de l'abbaye Sainte-Marie-de-la-Charité remonte à l'an Mil. Elle fut fondée par le comte d'Anjou Foulque Nerra et son épouse Hildegarde. La construction se serait achevée en 1119 quand le pape Calixte II vint consacrer l'autel principal. L'appellation « du Ronceray » date du XVI^e siècle : une ronce poussant dans la crypte cherchait à embrasser une statue de la Vierge. L'église abbatiale est classée au titre des Monuments historiques en 1840. La Ville s'en porte acquéreur en 1999.

Histoire et architecture

L'abbaye Sainte-Marie, soumise à la règle de saint Benoît, n'accueillait que des filles de la noblesse. Chef d'œuvre de l'art roman, la grande nef est couverte d'une audacieuse voûte en berceau, l'une des plus grandes de son époque tant par sa largeur (7 m) que par sa hauteur (14 m). Il s'agit du plus ancien vaisseau voûté en Anjou. Les chapiteaux présentent des bestiaires ou des scènes bibliques qui illustrent la progression de l'art roman au gothique. Abandonnée à la Révolution, le clocher s'effondre en 1813 sur le chœur et une partie du transept. Depuis 1815, l'école des Arts et Métiers s'est installée dans les lieux, en remodelant l'aspect.

Constat

L'église est inaccessible au public depuis la Révolution Française et les Angevins ne la connaissent pas. Des siècles d'absence d'entretien ont conduit à la ruine du parvis. Le tuffeau est très érodé et les maçonneries disjointes. De grands travaux ont eu lieu entre 1950 et 2000 et ont permis de sauver l'église de la ruine grâce à une reprise structurale des voûtes, la mise en place d'une couverture et reconstruction des murs, reprise des sols.

Objectif

Dans une première phase, **ouvrir l'église au public** et restaurer les maçonneries en péril à partir de 2024. Dans une seconde phase, conforter sa vocation culturelle.

PHASE 1 :

Des études doivent être réalisées avant les travaux (2023) :

- Sondages des riches polychromies de la nef et des bas-côtés
- Accompagnement des fouilles archéologiques sur le parvis Ouest
- Reconnaissance de fondations et étude de sol pour le bâtiment d'accueil

PUIS :

- Mise en conformité ERP (établissement recevant du public) : sécurité incendie, accessibilité PMR
- Accueil des publics : borne d'accueil, sanitaires, locaux, cheminement.
- Restauration du parvis Ouest et ses portails : reprise des maçonneries et du sol de la cour, reconstitution de l'édicule sommital et du fronton du portail Ouest, création de deux portes pour les 2 portails rue de la Censerie.
- Restauration du portail Sud : reprise des pierres de tuffeau, rejointoiement, consolidation des parements, restitution des pots à feu

EN SAVOIR PLUS ET
FAIRE UN DON
SUR LE SITE DE



Coût Phase 1 : **1 400 000 €**
Mécénat souhaité : **400 000 €**

UNE ACTION



mise en œuvre par



Photos : © Ville d'Angers / F.Chobard / Tiffanie Le Dantec